



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT

L'Acheteur décide de réaliser les prestations suivantes :

- ☐ L'offre de base
- ☐ La variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Rénovation de l'aire existante
- ☐ La variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°2 : Reconstruction de l'aire existante

La case sera cochée à l'attribution par l'acheteur.

MARCHÉ PUBLIC PASSE SELON LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES
EN APPLICATION DES ARTICLES R2124-1 ET R2124-2 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Projet n°03RN26

Maître de l'ouvrage/ Acheteur

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Objet du marché

SAINTE-MARIE (974) – BA 181
Extension et rénovation du parking aéronautique

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) pour des travaux d'infrastructures aéronautiques

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT

(page à remplir uniquement en cas de contractant unique)

Je soussigné,

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....

A compléter, au choix, selon la nature de l'opérateur économique :

Agissant en mon nom personnel domicilié à :

.....

.....

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

OU

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....

.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....

.....

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP), **Projet n°03RN26** et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 et suivants du Code de la commande publique, je m'engage, sur la base de mon offre sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

Mon offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres, fixée par le Règlement de la consultation.

(page à remplir uniquement en cas de groupement)

Nous soussigné(e)s,

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....

.....

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....

.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....

.....

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIRET :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

L'entreprise

agissant en tant que

- mandataire solidaire du groupement conjoint ☐

- mandataire du groupement solidaire ☐

pour l'ensemble des opérateurs économiques groupés ayant donné pouvoir au mandataire.

ET

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....

.....

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....

.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....
.....
.....
Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIRET :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP), **Projet n°03RN26** et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 et suivants du Code de la commande publique, nous nous engageons sur la base de l'offre du groupement sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre du groupement ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres, fixée par le Règlement de la consultation.

ARTICLE 2 - PRIX

2-1. Montant de l'offre

Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire.
Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 5.3 du C.C.P.

Le présent marché est décomposé en parties techniques.

2-1-1 - Pour l'offre de base :

Partie technique n°1 de l'offre de base :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

Partie technique n°2 de l'offre de base :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

Montant total du marché (somme des parties techniques 1 et 2) de l'offre de base :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

2-1-2 - Pour la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Rénovation de l'aire existante**Partie technique n°1 de la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Rénovation de l'aire existante :**

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

Partie technique n°2 de la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Rénovation de l'aire existante :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

Montant total du marché (somme des parties techniques 1 et 2) de la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Rénovation de l'aire existante :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

2-1-3 - Pour la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°2 : Reconstruction de l'aire existante

Partie technique n°1 de la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°2 : Reconstruction de l'aire existante :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

Partie technique n°2 de la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°2 : Reconstruction de l'aire existante :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

Montant total du marché (somme des parties techniques 1 et 2) de la variante - Prestation supplémentaire éventuelle n°2 : Reconstruction de l'aire existante :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

2-2. Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes n°* au présent Acte d'Engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Pour la partie technique n°1 :

Montant hors TVA	€
------------------	--------

soit, en lettres :euros HT

Pour la partie technique n°2 :

Montant hors TVA	€
------------------	--------

soit, en lettres :euros HT

2-3. Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrai ou le groupement dont je suis mandataire pourra présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Montant hors TVA	€
------------------	--------

soit, en lettres :euros HT

Lorsque le bénéficiaire du nantissement ou de la cession de créances souhaite la communication des renseignements prévus à l'article R.2191-60 du Code de la commande publique, il en fait la demande au service achats d'infrastructure de la Direction d'Infrastructure de la Défense de Saint-Denis.

ARTICLE 3 – DELAIS

Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG/PI, le point de départ du délai d'exécution court à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer la mission de chaque partie technique du présent marché.

Le délai d'exécution de chacune des parties techniques est le suivant :

- partie technique n°1:
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études VRD de niveau avant-projet concernant l'extension et la rénovation des parkings aéronautiques : **quatre (4) mois** à partir de la date figurant sur l'ordre de service en prescrivant le démarrage ;
- partie technique n°2 :
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mission VISA sur les plans VRD : **quatorze (14) mois** à partir de la date figurant sur l'ordre de service en prescrivant le démarrage ;

En application de l'article 22 du CCAG-PI, l'acheteur se réserve la possibilité d'arrêter l'exécution des interventions qui font l'objet du présent marché à l'issue de chacune des parties techniques.

Le marché dans sa globalité prend fin selon les modalités de l'article 7 du C.C.P.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 5.2 du CCP.

L'acheteur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du/des compte(s) faisant l'objet du/des relevé(s) d'identité bancaire transmis à l'appui de l'offre. En cas de co-traitance, il est indispensable de disposer d'une répartition des paiements pour chacun des co-traitants.

Toutefois, l'acheteur se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement, en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

ARTICLE 5 - AVANCE

Sous réserve que le montant du marché ou du lot soit supérieur à 50 000 euros HT et sa durée d'exécution supérieure à deux (2) mois, **(cocher la case correspondante)**

l'opérateur économique désigné ci-après :

☐ refuse de percevoir l'avance prévue à l'article R.2191-3 du Code de la commande publique

ou

les opérateurs économiques désignés ci-après *:

☐ refuse(nt) de percevoir l'avance prévue à l'article R.2191-3 du Code de la commande publique

** En cas de groupement, lister tous les opérateurs refusant le bénéfice de l'avance. A défaut d'avoir expressément refusé le bénéfice de cette avance, celle-ci leur sera versée automatiquement, sur la base de la répartition des paiements jointe au présent acte d'engagement.*

ARTICLE 6 – RESPONSABLE PHYSIQUE DE MARCHÉ

Le responsable de marché, seule personne agréée pour assurer, en particulier, le suivi de la bonne exécution des prestations et participer aux réunions est :

M – Mme ¹ (Nom Prénom)			
N° téléphone :		N° mobile :	
Adresse électronique :			

Le changement de responsable physique en cours d'exécution du contrat est soumis à l'agrément préalable de l'acheteur.

En cas d'absence du responsable de marché, sa suppléance est assurée par :

M – Mme ² (Nom Prénom)			
N° téléphone :		N° mobile :	
Adresse électronique :			

¹ Rayer la mention inutile

² Rayer la mention inutile

Dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation avec l'outil SUBCLIC des actes de sous-traitance, la personne physique responsable de la gestion, des actes pour le titulaire est :

Nom Prénom			
Fonction			
N° téléphone :		N° mobile :	
Adresse électronique :			

Nom Prénom			
Fonction			
N° téléphone :		N° mobile :	
Adresse électronique :			

Signature électronique de l'acte d'engagement par l'opérateur économique
Est lu et approuvé
Acceptation de l'offre par l'acheteur
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.
Notification dématérialisée du marché à l'attributaire

ANNEXE N°1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT

**DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT
ET DEMANDE D'AGREMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-
TRAITANCE**

Nature des prestations sous-traitées

.....

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur Le directeur régional des finances publiques de la Réunion
7, avenue André Malraux
97 705 SAINT DENIS Messag Cedex 9

1. Montant des prestations sous-traitées

Les prestations seront rémunérées :

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 8,5 %	€
Montant TVA incluse	€

soit, en lettres :euros TTC

2. Identité du sous-traitant

NOM, PRÉNOM, FONCTION :

.....

A compléter, au choix, selon la nature de l'opérateur économique :

Agissant en mon nom personnel domicilié à :

.....

.....

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

ou

Agissant pour le nom et pour le compte de l'opérateur économique (intitulé complet et forme juridique de l'opérateur économique) :

.....
.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

.....
.....
.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° SIREN :

N° du code d'activité économique principale (APE) :

3. Paiements

L'acheteur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du/des compte(s) faisant l'objet du/des relevé(s) d'identité bancaire transmis à l'appui de l'offre.

3. Conditions de paiements

Le sous-traitant susmentionné:

☐ refuse de percevoir l'avance prévue à l'article R.2191-3 du Code de la commande publique
(cocher en cas de refus)

Modalités de calcul et de versement des avances :

Date (ou mois) d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux détails, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

.....
.....
.....

Signature électronique de l'annexe à l'acte par l'opérateur économique recourant au sous-traitant
Est lu et approuvé
Signature électronique de l'annexe à l'acte par l'opérateur économique mandataire du groupement (le cas échéant)
Est lu et approuvé
Signature électronique de l'annexe à l'acte par le sous-traitant
Est lu et approuvé